

Programme pluriannuel de gestion des plantes exotiques envahissantes sur le bassin de la Serre amont

PROGRAMME 2 - TRANCHE 1

Compte-rendu de la réunion de chantier 09 août 2018

Lieu :	Pont de la Serre de Chaourse à 13h30		
Maître d'ouvrage :	Maître d'œuvre :	Entreprise :	
Syndicat du bassin versant amont de la Serre et du Vilpion	Union des Syndicats d'Aménagement et de Gestion des Milieux Aquatiques (mise à disposition du Syndicat)	ATENA Paysages	
Nom, Prénom :	Organisme :	Présent	Absent
LEFEBVRE Jean-Luc	Président du syndicat		✓
LE ROUX Patrice	Vice-Président	✓	
DEBESSE Laurent		✓	
MODRIC Pierre			✓
FELZINGER Guillaume	Union des syndicats	✓	
DUPONCHEL Romain	ATENA PAYSAGE	✓	
LORFEUVRE Joël	Commune de Saint-Pierremont	✓	
GOSSE Camille	CPIE des Pays de l'Aisne		✓
WATTERLOT Aymeric	Conservatoire Botanique National de Bailleul		✓
DELANGE Claire	Agence de l'Eau Seine-Normandie		✓
SIRON Anne	Conseil Régional des Hauts de France		✓

- Cette réunion concerne l'avancement des travaux de lutte contre les plantes invasives sur le Syndicat de la Serre amont (**tranche 1**), qui, après appel d'offres, ont été confiés à l'entreprise ATENA Paysages.

CONTEXTE :

- Les travaux de lutte contre la Berce du Caucase sont terminés.
- L'entreprise ATENA Paysage a procédé aux deux passages le long de la Serre et a géré l'ensemble des Berces du Caucase présentes dans un périmètre de 6 mètres de large à partir du pied de berge.
- Un troisième passage (complémentaire) a été réalisé, fin juillet, en canoë. Il a permis aux ouvriers de vérifier l'ensemble du linéaire, de Montcornet à Marle, et de gérer les individus oubliés.

DETAILS TECHNIQUE :

- Les conditions climatiques estivales de cet été ont accéléré le processus de fructification des berces (montée en graines). Dès le second passage, les inflorescences étaient en graines.
- L'entreprise a donc procédé à la récolte de ces dernières :
 - Coupe manuelle des ombelles,
 - Mise en sac pour exportation en dehors du milieu naturel,
 - Incinération des ombelles sur plateforme béton.
- Les remarques faites par le maître d'œuvre lors du précédent compte-rendu ont été prises en compte. Ainsi, les ouvriers sont repassés sur les zones où certains pieds avaient été oubliés ou mal-sectionnés.
- Des vérifications ponctuelles ont été opérées par le maître d'œuvre, le long de la Serre pour constater la bonne tenue des engagements de l'entreprise et la bonne réalisation des travaux.

FINANCEMENT :

- Ce programme pluriannuel de travaux est possible grâce au soutien financier de l'Europe (FEDER) et de l'Agence de l'Eau Seine-Normandie.



REMARQUES, OBSERVATIONS :

- Sans aucune observation et remarque, dans un délai de 8 jours, les informations de ce compte-rendu sont jugées acceptées.
- Pour faciliter les relations entre les différents partenaires associés dans le suivi des travaux d'entretien du réseau hydrographique du Syndicat, veuillez trouver ci-dessous les coordonnées de ces derniers :
 - M. Romain DUPONCHEL – entreprise ATENA PAYSAGE 03.23.24.15.00
 - M. Guillaume FELZINGER – Union des syndicats 03.23.20.36.74

LIEU ET DATE DE LA PROCHAINE REUNION :

Il s'agissait de la dernière réunion de chantier.

Le service technique,

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'Delij', written over a blue horizontal line.